



PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX ET TERRITORIALES MOBILISÉ-ES ! **INVISIBLES MAIS DÉTERMINÉ-ES POUR GAGNER REVALORISATION SALARIALE, RECONNAISSANCE DU DOCTORAT ET DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL !**

Les psychologues territoriaux-ales sont peu nombreux-ses mais jouent un rôle essentiel dans la population. De la prévention à la protection, l'insertion, le travail, les crèches les personnes âgées, nous œuvrons au quotidien pour les citoyens.

Nous exigeons l'ouverture urgente de véritables négociations pour :

- **Des traitements et des rémunérations de fonctionnaire à la hauteur de nos missions BAC+5 :** une revalorisation substantielle de nos grilles indiciaires garantissant la concordance entre la formation de haut niveau en psychologie et l'exercice des missions de catégorie A.
- **La reconnaissance d'un référentiel professionnel spécifique :** une reconnaissance de la spécificité de la psychologie et des sciences humaines dans la fonction publique non assimilable à celle des professions de santé.
- **Une formation qualifiante BAC+5/BAC+8 :** une formation universitaire en psychologie (Master 2) avec un doctorat d'exercice valorisé dans le traitement.
- **La reconnaissance de l'autonomie et de la responsabilité au cœur de nos pratiques professionnelles :** l'indépendance technique des psychologues dans l'exercice professionnel et la garantie de leur autonomie vis-à-vis du médical.
- **Des fonctionnaires sur les postes :** la création de postes de fonctionnaires titulaires en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la population

et un plan de résorption de l'emploi précaire pour les contractuel-les.

- **Un concours annuel :** l'ouverture systématique de concours sur titres chaque année pour les postes vacants
- **Temps de travail :** l'application d'un temps DIRES (Documentation Information Recherche Evaluation supervision) - équivalent au temps FIR dans la FPH- et son application dans toutes les collectivités territoriales.
- **Droit à la participation :** la participation effective au projet des établissements publics.
- **Un accès direct des usagers aux consultations psychologiques gratuites** en secteur public ou une prise en charge par la sécurité sociale en libéral.



**SOYONS NOMBREUX
JEUDI 23 MAI 2024
POUR DONNER
DU POIDS À CES
REVENDEICATIONS !**

**14h : manifestation devant le
ministère de la Santé**
place Pierre-Laroque

17h : assemblée générale
en intersyndicale et associations, et en
présence de députés de différents groupes
à la Bourse du travail (salle Croizat - 3, rue du
château d'Eau - Paris X)

J'ADHÈRE



NOM PRÉNOM

ADRESSE

MAIL : TÉL.

À adresser à : **UFICT CGT des services publics** - case 547 - 263 RUE DE PARIS 93515 MONTREUIL CEDEX

ufict@fdsp.cgt.fr - Contacts : 01 55 82 88 29 - <https://cadresterritoriauxcgt.fr> - <https://www.cgtservicespublics.fr>



Signer la pétition
sur change.org